



# Règlement prix de thèse de Doctorat d'Université (PhD)

Année 2024

- Afin d'encourager la qualité des travaux de Thèse de Doctorat d'Université (PhD) d'un candidat scientifique fundamentaliste et d'un candidat scientifique clinicien, la **Société Française de Cardiologie (SFC)** et le **Groupe de Réflexion sur la Recherche Cardiovasculaire (GRCC)** de la SFC attribue **deux Prix de Thèse d'Université** pour récompenser les meilleures recherches dans les différents domaines de la spécialité. Un prix récompensera une thèse à orientation fondamentale et un prix récompensera une thèse à orientation translationnelle.
- Deux dossiers retenus
- Montant de la dotation : 1 500 € par thèse
- Dossier de candidature à envoyer par mail à : [prix-bourses@sfc cardio.fr](mailto:prix-bourses@sfc cardio.fr)

---

<b>Date limite de dépôt des candidatures</b>	
Les dossiers en retards et/ou incomplets ne seront pas pris en considération	14 octobre de l'année en cours
<b>Composition du jury</b>	Novembre de l'année en cours
<b>Désignation du lauréat</b>	13 décembre de l'année en cours
<b>Remise officielle</b>	Janvier de l'année suivante lors des JESFC

---



## Règlement

### Article 1 : Thème et nature du projet

Afin d'encourager la qualité des travaux et des thèses de médecine, la Société Française de Cardiologie (SFC) a créé **des prix de thèse d'Université** pour récompenser les meilleures recherches dans les différents domaines de la spécialité.

### Article 2 : Dotation

La dotation de 1 500 € sera versée en une fois lors des Journées Européennes de la SFC (JESFC) qui auront lieu du 15 au 17 janvier 2025 à Paris. Ce montant pourra être versé directement au lauréat.

### Article 3 : Conditions de candidature

Les conditions suivantes doivent impérativement être réunies pour être autorisé(e) à concourir :

- Thèse de sciences (PhD) soutenue dans les deux années précédant la candidature ;
- Sujet de thèse, fondamental ou translationnel, dans le domaine de la recherche cardio-vasculaire
- Un article accepté en lien avec le travail de thèse

### Article 4 : Engagement du lauréat

En acceptant le prix, le lauréat s'engage à :

- Être à jour de sa cotisation SFC ;
- Être membre du GRRC ;
- Venir personnellement à la cérémonie de remise des Prix & Bourses de la SFC qui se déroule lors des JESFC ;
- A participer à un webinaire organisé par le GRRC ;
- Se désister du prix s'il reçoit un autre prix de la SFC ou tout autre financement privé sur le même sujet.

### Article 5 : Dossier de candidature

Le dossier disponible sur [www.sfcardio.fr](http://www.sfcardio.fr) comprend :

- Une demande de candidature en français en 1 page maximum,
- Un curriculum vitae en une page maximum,
- La liste des titres et travaux ou une sélection des titres et travaux en 1 page maximum
- Un résumé de la thèse en 1 page maximum,
- Un exposé de la thèse en 5 pages maximum,
- La thèse dans son intégralité



- La preuve de la publication ou de l'acceptation de manière définitive pour publication de l'article relatif au travail de thèse

Il est adressé à la SFC par e-mail à [prix-bourses@sfc cardio.fr](mailto:prix-bourses@sfc cardio.fr) avant le 14 octobre de l'année en cours. Les dossiers en retard et/ou incomplets ne seront pas évalués.

#### **Article 6 : Jury**

- Il est disciplinaire, indépendant et souverain.
- Il est composé de cinq membres dont un Président. Le Bureau de la SFC veille à l'absence de lien entre les membres du jury et les candidats ayant déposé le dossier.
- La composition du jury est approuvée par la SFC au plus tard le 15 novembre de l'année en cours.
- L'élection du lauréat est promulguée au plus tard le 13 décembre de l'année en cours, soit un mois avant la remise officielle lors des JESFC.

